

Compte-rendu de la Réunion des Arbitres du 4 janvier 2009 à Mandelieu

Présents : ALLEGRINI Elisabeth, BEDECHIAN Corinne, BEGUIN Jean-Pierre, BORG Denise, BUISSON Dominique, CAVASSE Marc, COUSIN Arthur, DELCLOY Jacques, DOSSAL Eve, FARJANEL Dominique, FENOGLIO Pascal, GILBERT Jacques, GILBERT Jean-Michel, HENRI Raymond, KHODHEIR Nicolas, LAFFARGUE Carmen , LAMBERT Guy, LANERO Nathalie, MALABRE François, MARSY Frédéric, MASTERENKO Jean-Claude, ODDES Jean-Pierre, PICAUD Francis, PICAUD Sandrine, RAYMOND Evelyne, ROUSEE Joëlle, SALMON Joël, SYLVESTRE Frédéric, TIBALDI Jean-Claude, VEYRIER Jean-Luc, VIOT Sylvain.

Présents le matin : BUZZINI Sylvain.

Excusés : PENOT Carine.

Monsieur Jacques DELPLACE , Président de la Ligue Côte d'Azur absent pour raison médicale est représenté par le Vice Président Paul LAFFARGUE.

Monsieur Jacques DAUNAN Président de la Commission Nationale des Arbitres est présent pour avoir répondu à notre invitation avec l'accord de la Fédération.

Après un sympathique accueil par la Compagnie d'Arc de Cannes-Mandelieu à leur Club House un regroupement est fait pour rejoindre la salle de réunion mise à notre disposition gracieusement par la Municipalité de Mandelieu à la demande de Jean-Pierre ODDES.

9h30 - la séance est ouverte

- Le PCRA remercie Jean-Pierre ODDES pour l'organisation de cette journée qui nous permet de faire la réunion annuelle des arbitres dans le département des Alpes Maritimes, la F.F.T.A. pour la présence de Jacques DAUNAN qui témoigne de l'intérêt que porte la Fédération à ces réunions et de leurs nécessité ainsi que la Ligue par l'intermédiaire de Paul LAFFARGUE pour l'aide qu'elle nous apporte chaque fois que nous que en avons besoin.

- La parole est donnée à Paul LAFFARGUE qui lit le message de Jacques DELPLACE insistant sur le rôle des arbitres dans notre discipline.

- La parole à Jacques DAUNAN qui confirme l'importance de notre rôle et insiste sur le fait du manque d'arbitres au niveau national

- Présentation des nouveaux arbitres.

Cette année a vu la liste des arbitres de la Ligue s'allonger malgré la démission de Thierry DUPONT pour raison professionnelle et la mise en sommeil de Carmen LAFFARGUE pour raison personnelle, tous les candidats présentés ont été reçus.

- Dans le département du Var nous avons 2 nouveaux jeunes arbitres. Il s'agit de Jordan DOSSAL et Alexandre LORRAIN

- A la session d'avril nous il y a eu Jacques DELCLOY et Frédéric SYLVESTRE qui ont été reçu respectivement avec les options Campagne et nature/3D

- A la dernière session 2008 les 6 présentés ont été brillamment reçus : en option Nature/3D Evelyne RAYMOND, en options Campagne et Fita Jean-Pierre BEGUIN enfin en option Fita Corinne BEDECHIAN, Denise BORG, Eve DOSSAL et Nathalie LANERO.
- Félicitations et bienvenue à ces nouveaux arbitres.
- Les prestations de serment auront lieu le 22 février lors de l'AG de Ligue à BRIGNOLES je demanderai donc à tous les arbitres qui seront présents ce jour-là de venir en tenue.

Intervention de Frédéric MARSY l'arbitre formateur pour commenter le programme de formation des candidats arbitres 2009.

- Finalisation du calendrier extérieur 2009.

Le programme d'organisation du Championnat de Ligue en salle 2009 qui aura lieu au Centre Départemental de Tir à l'Arc du Var les 14 et 15 février est exposé.
Les quotas de sélection ont été définis par la CSR et le planning des horaires établi avec le club de La Garde organisateur de cette manifestation.

- Jacques DAUNAN communique les informations concernant l'Assemblée Générale de Arbitres qui aura lieu cette année à Belfort les 14 et 15 mars.

12h Repas pris dans un restaurant voisin.

14h - Reprise

Rappel d'une partie des informations de la CNA qui ont été diffusées durant l'année 2008.

- Amortisseurs interdits en division Arc Nu - Poids additionnel
- Repère au sol
- Fibres optiques et Arc à Poulies
- Jury d'appel
- Tir en campagne : obligation de toucher le piquet de tir
- Arrêt définitif d'une compétition
- Flèche tirée hors temps lors des entraînements
- Tir de barrage en salle (équipes)
- Marquage des points - tir en campagne - Egalités
- Dénomination de nos discipline
- Accueil des compétiteurs à mobilité réduite
- Arbitres de discipline parcours
- Obligation pour les clubs de posséder un arbitre
- Hauteur des blasons en salle
- Lors d'un tir en campagne, un archer peut-il tirer des gros tubes pour les courtes distances et des petits tubes pour les autres distances ?
- Tir en campagne : piquet blanc et piquet jaune
- Contrôle de la puissance des arcs à poulies
- Désignation des arbitres
- Remboursement des frais d'arbitrage
- Tenues : sponsors et publicité

Toutes ces questions sont commentées et expliquées par le Président de la CNA Jacques DAUNAN.

Toutes ces informations se trouvent dans les "Infos CNA" du numéro 63 au numéro 69 que vous avez reçues et consultables sur le site da FFTA ou de la LIGUE.

Aucune question ou remarque n'étant parvenue avant la réunion le PCRA fait un rappel du comportement et des actions qui sont souhaitables afin de remplir au mieux notre rôle d'arbitre pour le bien être des tireurs et de la bonne marche de nos concours.

- L'arbitre est garant de la bonne marche générale d'une compétition.
 - Le chef arbitre est responsable du concours, il doit aider les organisateurs pour son bon déroulement.
 - Pour le confort des tireurs faire respecter les « couloirs » matérialisés par l'organisateur.
 - Privilégier les chaises pour les archers.
 - Faire en sorte d'éviter le bruit au moment du recouvrement des départs.
 - L'arbitre doit respecter l'archer en prenant en considération ses demandes.
 - L'arbitre est là pour aider l'archer sans défavoriser les autres.
 - Pendant les tirs ne pas se tenir auprès de la table des arbitres mais évoluer sur le terrain en surveillant le déroulement de la compétition.
 - Le changement des blasons est sous la responsabilité des arbitres et décidé par lui.
 - La modification de la valeur d'une flèche ne peut se faire que par un arbitre si celle-ci est toujours en cible et si elle n'a pas été touchée donc pas cochée.
 - Vérifier les résultats avant envoi à la FFTA. Ne pas envoyer de documents papiers sauf cas d'incident grave.
 - Eviter les attentes entre la session d'entraînement et le début des tirs.
 - L'entraîneur peut communiquer avec un archer sans gêner les autres tireurs.
- C'est à l'arbitre de juger de la gêne possible.

Il est souhaitable que toutes ces réflexions soient appliquées par tous afin d'avoir une unité au sein de notre équipe régionale.

17h - fin de séance